

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|--------------------------------------------------------|-----------------------|
| <input type="radio"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="radio"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="radio"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

*MUPRAS
RECEPTION*

R4M

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 01377

Société : RAH

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : KASRI MOHAMMED

Date de naissance : 01/01/1950

Adresse : 22A, Rue Taqaz, cité de l'air, Nouaceur

Tél. : 066 1106715

Total des frais engagés : 800,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 18/01/2023

Nom et prénom du malade : KASRI MOHAMMED Age : 73ans

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie : HHTA MC

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

ACCIDENT

71 MAR 2023

MUPRAS

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 18/01/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	
	
	
	
	

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	Au 103/23/00	Dr. M. A. Shahid memb. by	800,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

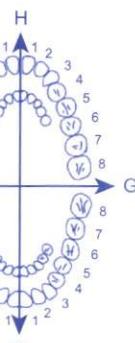
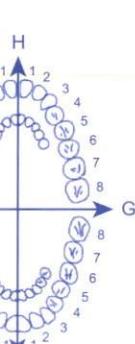
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D G 00000000 00000000 35533411 11433553 B	DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/> FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		CŒFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr BENJELLOUN Mohammed Karim

Spécialiste des Maladies du Coeur et des Vaisseaux

Hypertension Artérielle, ECG (tracé du cœur)

Cholestérol, Holter ECG et Tensionnel

Diplômé d'Echocardiographie Doppler

BORDEAUX



نور بن جلون محمد كريم

achi في أمراض القلب والشرايين

ضغط الدموي - الكوليسترول

التخطيط الكهربائي للقلب، الهولتر

الفحص بالصدى

جامعة بوردو

Casablanca, le

18 01 2023

N° Kesri Mohamed

CIN 6 PR 800mm



DOCTEUR
OUARDIGHI LAMIA
Médecin Radiologue

⇒ échographie
des artères

artériel

Dr. BENJELLOUN Mohammed Karim
Bd Al Qods (Ap Chock)
511 Jardins Al Qods Californie (En Face du concessionnaire RENAULT) Appart 38
Tél: 0522 52 57 45 - GSM: 0660 38 40 03

Bd. Al Qods, 511, Jardins Al Qods Californie (En Face du concessionnaire RENAULT), 4ème Etage, n° 38

Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0612 65 13 15 / 0660 38 40 03 / 0522 52 57 45

E-mail : drbenjellounkarim@gmail.com

**Dr Chakib BENNANI-SMIRÉS | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDOUCH
Dr Abdelaziz ZOUAQUI | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU**

M U P R A S

Nº Admission : 23002465 Nº Facture : 23002378 Date facturati: 14/03/2023

Nom et prénom du patient : Mr KASRI MOHAMMED

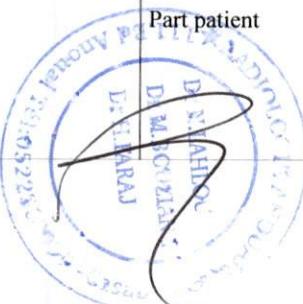
PRESTATIONS	Nombre	Prix unitaire	Montant
DOP ARTERE MEMB INF	1.00	800.00	800.00
		Sous-Total	800.00 DH

arrêtée la présente facture à la somme de :

Huit cents dirhams

Total : 800.00DH

Adhérent	:		Part organisme	:	0.00 DH
Mle	:		Part patient	:	800.00 DH
PC N°	:				



Casablanca, le 14 Mars 2023

DR BENJELLOUN MOHAMMED KARIM

MR. KASRI MOHAMMED

COMPTE RENDU

ECHODOPPLER ARTERIEL DES DEUX MEMBRES INFÉRIEURS

Etage aorto-iliaque :

- Surcharge athéromateuse concentriques partiellement calcifiée des axes aorto-iliaques sans lésion hémodynamiquement significative, avec des flux satisfaisant sur le doppler pulsé et une aorte abdominale sous rénale de diamètre antéro-postérieur normal.
- Perméabilité satisfaisante des artères iliaques primitives et externes sans anomalies décelables.

Etage fémoro-poplité :

- Surcharge athéromateuse concentrique étagée partiellement calcifiée des axes fémoro-poplités responsable d'une démodulation spectrale avec chute des vitesses systoliques au niveau des artères fémorales superficielles Hunter et au niveau poplité.

A gauche:

Multiples plaques étagées dont les plus significatives :

- Plaque athéromateuse, partiellement calcifiée au niveau de l'artère fémorale, superficielle, post ostiale de surface irrégulière estimé à 60 % selon le NACET avec réduction des vitesses systoliques d'aval avec persistance d'un tracé triphasique et une ascension satisfaisante de la courbe en systole.
- Il s'y associe une deuxième plaque athéromateuse au niveau de l'artère fémorale superficielle gauche, siège au niveau de sentir un moyen estimé à 37 % de surface régulière sans signe de démodulation du flux en aval.

À droite :

- Quelques plaques athéromateuse, étagées non significatives, et sans signe de démodulation d'aval.

Axes jambiers:

- Importante surcharge athéromateuse intéressant l'ensemble du réseau artériel jambier, des artères tibiales postérieures et de l'artère tibiale antérieure, sans signe de démodulation spectrale ni chute des vitesses systoliques.

MR. KASRI MOHAMMED

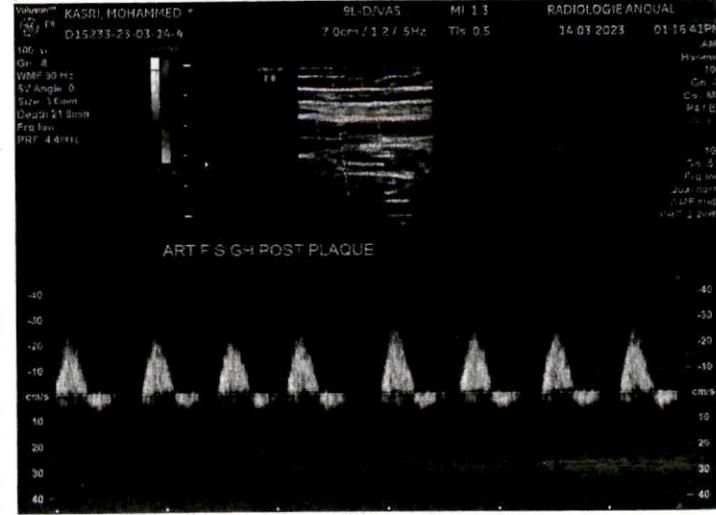
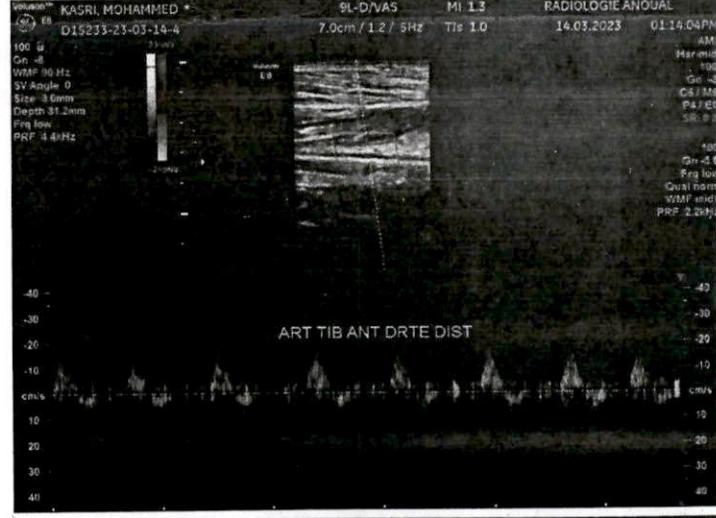
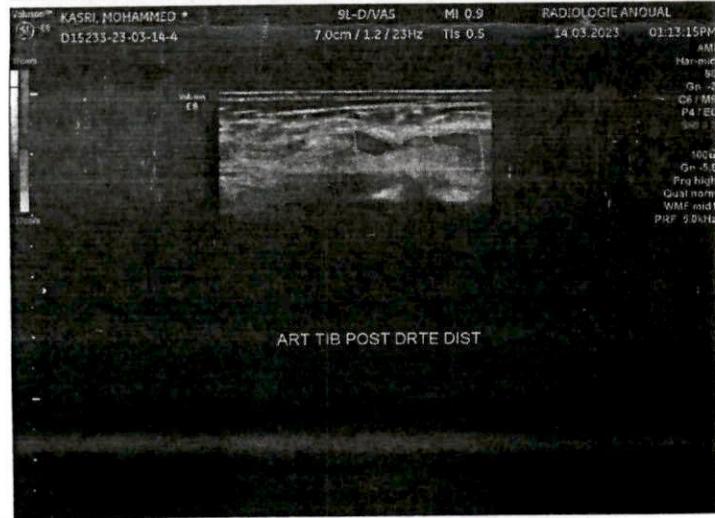
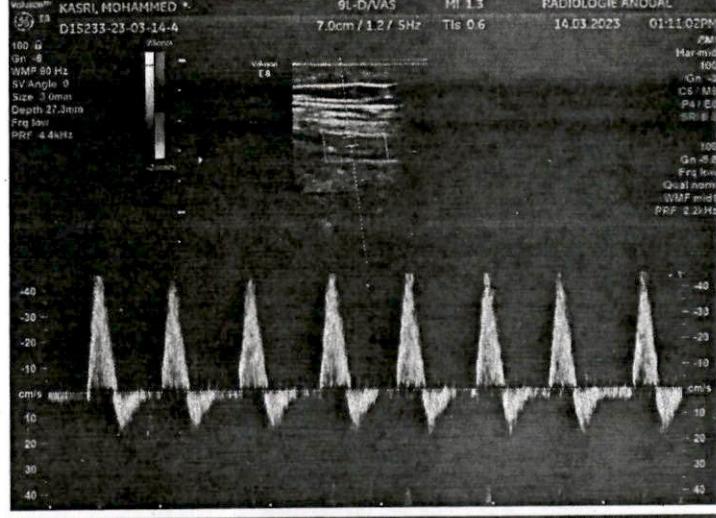
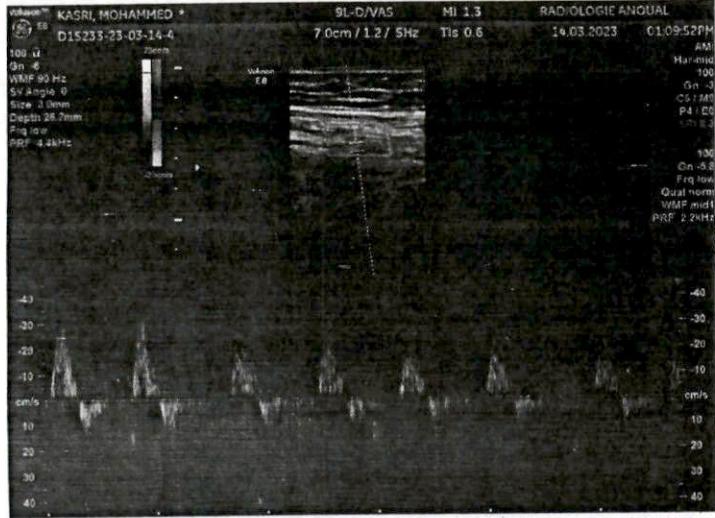
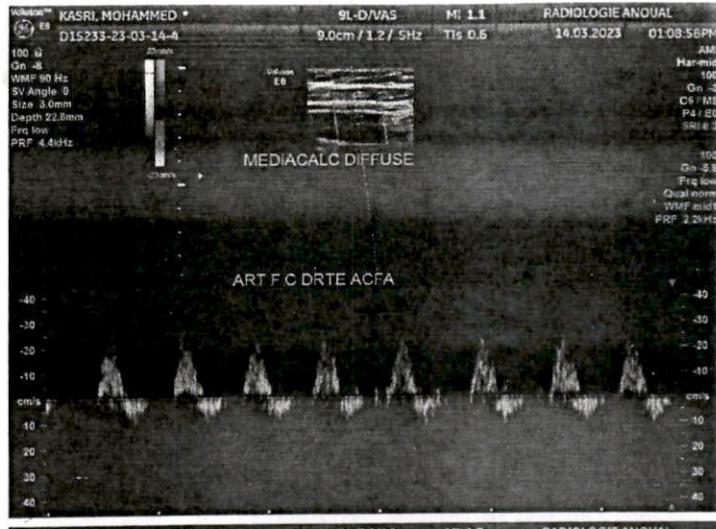
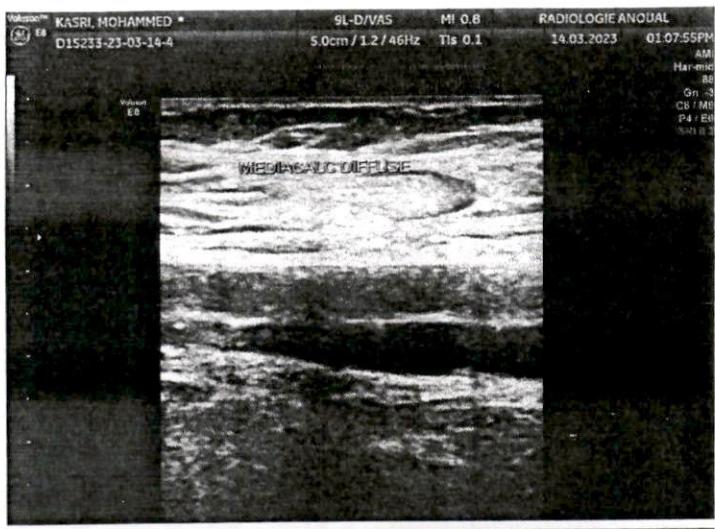
Conclusion :

- Aspect écho doppler d'une surcharge athéromateuse partiellement calcifiée réalisant un aspect de media calcose diffuse.
- Individualisation de multiples plaques athéromateuses étagées dont les plus significatives siègent au niveau de l'artère fémorale superficielle gauche, estimées respectivement à 60 % et 37 % selon le NACET selon la cartographie sus décrite.
- Absence de signes de démodulation, des flux artériels en distalité.
- L'ensemble fait évoquer le diagnostic d'artériopathie oblitérante des membres inférieurs à prédominance gauche.

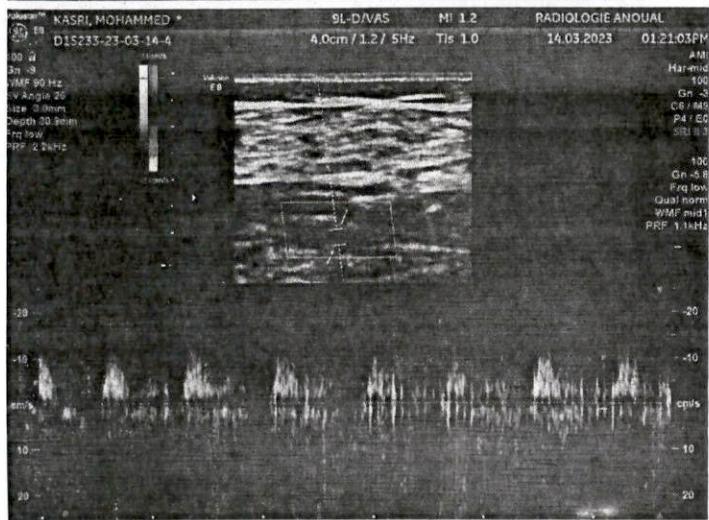
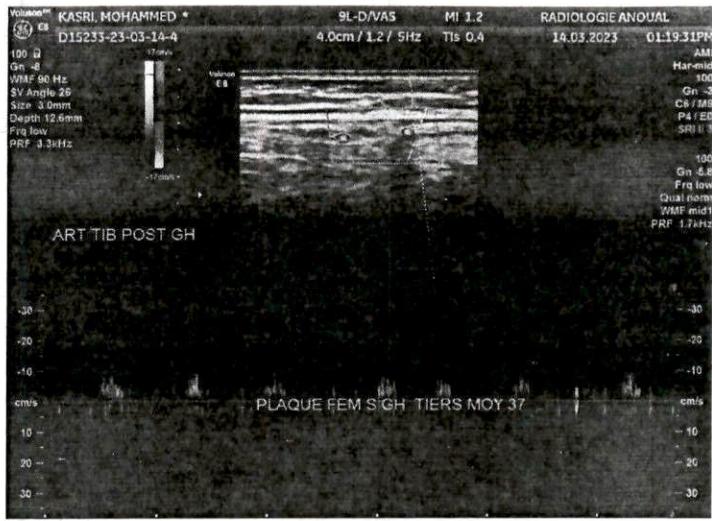
DR LAMIAE EL OUARDIGHI

DOCTEUR
EL OUARDIGHI LAMIAE
Médecin Radiologue

Praticien Anoual
Radiologue Médical
LAMIAE
OUARDIGHI
06 63 57 77 70



KASRI MOHAMMED



KASRI MOHAMMED